



Paris, le mardi 1er mars 2016

Mme Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP



OBJET : MUTATIONS DES PLP – MOUVEMENT 2016

Madame la Ministre,

Nos trois organisations syndicales, représentant près de 80 % des Professeurs de Lycée Professionnel, viennent de recevoir le projet de mouvement interacadémique. Celui-ci est plus catastrophique encore que l'an passé ; les personnels ne l'acceptent pas.

Ainsi, ce mouvement va générer une fois de plus, des situations humaines intenables pour un grand nombre de collègues (éloignement géographique cassant des vies familiales ou personnelles, perte de garde alternée, etc.). C'est encore plus criant pour des PLP issus des départements d'outre-mer qui se voient affectés à des milliers de kilomètres de leur lieu de vie.

Deux-tiers des professeurs titulaires qui demandent cette année une mutation, ne l'obtiennent pas. Cela incombe à un choix politique qui privilégie la gestion budgétaire à la gestion humaine où la précarité des personnels est utilisée comme un mode de gestion de l'Enseignement Professionnel.

Nos trois organisations syndicales exigent que tous les postes vacants soient proposés au mouvement, dénoncent le mode de calcul de la DGRH qui permet aux rectorats de supprimer des postes et déplorent l'utilisation du corps des PLP comme variable d'ajustement des moyens d'enseignement du second degré.

Nous rappelons qu'un véritable retour à un mouvement national des personnels contribuerait à garantir un réel droit à mutation.

Les situations humaines inextricables doivent trouver des issues favorables maintenant. C'est pourquoi nos organisations syndicales vous demandent de prendre des mesures immédiates pour ce mouvement 2016.

Nous vous demandons, Madame la Ministre, de nous recevoir pour évoquer toutes les difficultés de ce mouvement afin que nos collègues obtiennent plus de justice dans leur carrière.

Nous espérons que vous serez sensible à l'urgence de la situation de nos collègues.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.



Réf : CL/RS/16/2016

CHRISTIAN LAGE
Secrétaire général
SNETAA-FO

PATRICK DESIRE
Secrétaire général
CGT Educ'action

JEROME DAMMEREY
Co-secrétaire général
SNUEP-FSU